

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Edition révisée N°: 2

Date : 5 / 12 / 2011

Remplace la fiche : 26 / 4 / 2011

**PHYSIOSTART****PHYSIOSTART****Danger****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom commercial****PHYSIOSTART****Contient**

: mélange de bis (dihydrogéoorthophosphate) de calcium et hydrogénophosphate de calcium  
 CAS : 10103-46-5  
 REACH : 01-2119686864-19  
 Oxyde de Zinc  
 CAS : 1413-13-2  
 EC : 215-22-5  
 REACH : 01-2119463881-32

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Usage** : Engrais

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Identification de la société**

: AGRIVA  
 Z.I.Quemper Guezennec  
 BP 65  
 22260 PONTRIEUX  
 info-fds@roullier.com / +33 (0)2 96 95 61 40

**Urgence - Emergency - Emergencia - Notrufnummer - N° 24/24 :**

Americas : +1-760-476-3962 (Access code : 333021) - Europe/Middle-East/Africa : +1-760-476-3961 (Access code : 333021)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** :

**SECTION 2. Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Réglementation CE**

: Cette préparation est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et/ ou 1999/45/CE et le règlement 1272/2008 CLP, leurs adaptations et leurs annexes.

**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

**- Classification**

: Xi; R41  
 R52-53

**-Dangers physico-chimiques pour la santé et l'environnement**

: R41 : Risque de lésions oculaires graves.  
 R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59**

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Edition révisée N°: 2

Date : 5 / 12 / 2011

Remplace la fiche : 26 / 4 / 2011

**PHYSIOSTART****PHYSIOSTART****SECTION 2. Identification des dangers (suite)****Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)****Identification des dangers-CLP****H318 - Provoque des lésions oculaires graves.****H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

- Dangers pour la santé : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

## • Pictogramme(s) de danger



- Code de pictogrammes de danger : SGH05
- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
  - Prévention : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
  - Intervention : P305+P351+P338+P310+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - Considérations relatives à l'élimination : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
- 2.3. Autres dangers
- Autres effets indésirables pour la santé : Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer irritation, dermatites de contact.

**SECTION 3. Composition/informations sur les composants****Substance / Préparation** : Composition chimique du mélange :

Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Concentration(s)	No CAS	No CE	No Index CE	Classification
oxyde de zinc	< 2,49	1314-13-2	215-222-5	030-013-00-7 01-2119463881-32	N; R50-53 ..... Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1
REACTION MASS CALCIUM BIS	< 10	10103-46-5	-----	----- 01-2119686864-19	Xi; R41 ..... Eye Dam 1-H318

**En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3
		Edition révisée N°: 2
		Date : 5 / 12 / 2011
		Remplace la fiche : 26 / 4 / 2011
<b>PHYSIOSTART</b>		<b>PHYSIOSTART</b>

#### SECTION 4. Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

- Inhalation : Consulter un médecin si des symptômes respiratoires apparaissent ou persistent. Sortir tout de suite le sujet de la zone et lui faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau durant 15 minutes au moins en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, appeler un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir 2.1/2.3

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée / information disponible

#### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre chimique, mousse chimique, extincteur à CO2
- Agents d'extinction déconseillés : Aucun(e)

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Classe d'inflammabilité : Non combustible.
- Risques spécifiques : Par décomposition thermique, le produit peut dégager des oxydes de soufre, de l'ammoniac, des oxydes de phosphore (ex: P2O5)

##### 5.3. Conseils aux pompiers

- Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Ne pas pénétrer ou rester dans la zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et sans appareil respiratoire autonome. Le port d'un appareil respiratoire isolant autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse.
- Autres informations : Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

#### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Eviter la production de poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Protection personnelle : voir section 8.

##### 6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Ne pas disperser les résidus du produit dans l'environnement.

##### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Récupérer le mélange dans un récipient approprié pour évacuation et élimination. Laver les résidus de la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

##### 6.4. Référence à d'autres sections

En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59

**PHYSIOSTART**

**PHYSIOSTART**

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)**

Aucune autre section concernée

**SECTION 7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Général** : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières.  
**Protection individuelle** : Eviter le contact avec les yeux et la peau.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Stockage** : Conserver dans les conteneurs d'origine.  
 Stocker les récipients au sec et à température ambiante.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée / information disponible

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle** : REACTION MASS CALCIUM BIS :

DNEL (Inhalation, exposition répétée) :  
 4.07 mg/m3 (professionnel)  
 3.04 mg/m3 (Grand public)

**8.2. Contrôles de l'exposition** : Oxyde de Zinc :

ACGIH 91/93  
 TLV : TWA (USA) 5 mg/m3  
 MAK (Allemagne) 6 mg/m3 (date de validité : 05/95)  
 VLT-STEL(Bel) 10 mg/ m3  
 REACTION MASS CALCIUM BIS : TLV© -TWA [mg/m³] : 10  
 REACTION MASS CALCIUM BIS : TLV© -TWA [mg/m³] : 10

**Protection individuelle**

- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat.  
 Filtre anti aérosol/poussières type P2 ( conforme à la norme EN 143)
- **Protection des mains** : Port de gants recommandé en cas de contact prolongé ou répété. (conforme norme EN 374)
- **Protection des yeux** : Porter des lunettes de sécurité à protection latérale (conforme à la norme EN166)
- **Protection de la peau** : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Se laver les mains après travail avec le produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer avant réutilisation. En toute circonstances ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Informations générales**

**Couleur** : Blanc crème  
**Odeur** : Inodore

**Informations concernant la santé, la sécurité et l'environnement**      **Informations concernant la santé, la sécurité et l'environnement**

En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Edition révisée N°: 2

Date : 5 / 12 / 2011

Remplace la fiche : 26 / 4 / 2011

**PHYSIOSTART****PHYSIOSTART****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**

<b>pH dans l'eau distillée</b>	: 5 à 8
<b>Point de fusion [°C]</b>	: > 133
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	: Non applicable
<b>Point d'éclair [°C]</b>	: Non applicable
<b>Taux d'évaporation</b>	: Non applicable
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Ininflammable.
<b>Limites d'explosivité</b>	: Non déterminé
<b>Densité de vapeur relative (air=1)</b>	: Non applicable
<b>Log P (octanol/eau) à 20°C</b>	: Non applicable
<b>Temp. d'auto inflammation [°C]</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Point de décomposition [°C]</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Viscosité</b>	: Non applicable
<b>Caractéristiques d'explosivité</b>	: En cas de formation importante de poussières, le mélange air-poussières peut être explosif/inflammable
<b>Propriétés comburantes</b>	: Non Comburant
<b>Masse volumique [kg/m3]</b>	: 900 à 1100
<b>Pression de vapeur [hPa]</b>	: Non déterminé
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Soluble
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Propriétés Explosives</b>	: Non déterminé
<b>Seuil olfactif</b>	: Non applicable

**SECTION 10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune donnée / information disponible

**10.2. Stabilité chimique****Stabilité** : Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée / information disponible

**10.4. Conditions à éviter****Conditions à éviter** : Chaleur.**10.5. Matières à éviter****Matières à éviter** : Alcalis, acides forts, cuivre et autres alliages.**10.6. Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition dangereux** : En cas d'incendie : voir section 5.**SECTION 11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** : Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : Oxyde de Zinc :  
>15000 mg ZnO/kg (OECD 401)**En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59**

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Edition révisée N°: 2

Date : 5 / 12 / 2011

Remplace la fiche : 26 / 4 / 2011

**PHYSIOSTART****PHYSIOSTART****SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)**

- Administ. orale (lapin) DL50 [mg/kg]** : Oxyde de Zinc :  
>5.7 (Klimisch et al. 1982)
- Toxicité chronique** : Les composants principaux ne sont pas repris dans les listes des substances cancérogènes de l'I.A.R.C.
- Informations sur les voies d'exposition probables**
- En cas d'Inhalation** : Aucun risque aigu connu dans les conditions normales d'utilisation
- En cas de contact cutané** : Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer irritation, dermatites de contact.
- En cas de contact oculaire** : Risque de lésions oculaires graves.
- En cas d'ingestion** : Par analogie sur la base de ses composants, le produit ne doit pas être classé nocif en cas d'ingestion.

**SECTION 12. Informations écologiques****12.1. Toxicité**

- Sur le produit** : Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.  
Eviter le rejet de grandes quantités du produit dans l'environnement.
- Effets écotoxiques :** : Le mélange est nocif pour les organismes aquatiques, il contient un composant très toxique pour l'environnement aquatique.

- CE50-48 hrs - Daphnia magna [mg/l]** : Oxyde de Zinc :  
> 100 (ECOTOX)
- Cl50-72 heures - Algues [mg/l]** : Oxyde de Zinc :  
0.044 (Espèce : *Pesudokirchneriella subcapitata*)  
(ECOTOX)

**12.2. Persistance - dégradabilité**

- Biodégradabilité :** : Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.  
Cependant, en raison de son caractère inorganique, les études de biodégradabilité ne sont pas applicables au composant classé.

**12.3. Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée / information disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

- Mobilité :** : Les composants du mélange sont entièrement solubles dans l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Conformément à l'annexe III du règlement (CE) n° 19 07/2006, aucune évaluation PBT et vPvB n'a été menée sur la réaction mass car matière inorganique

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée / information disponible

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Généralités** : Eviter le rejet dans l'environnement.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Elimination des déchets du produit :** : Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets dangereux.  
Recyclage ou incinération par une entreprise agréée.
- Destruction des récipients vides :** : Eliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit.

**En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7
		Edition révisée N°: 2
		Date : 5 / 12 / 2011
		Remplace la fiche : 26 / 4 / 2011
<b>PHYSIOSTART</b>		<b>PHYSIOSTART</b>

#### SECTION 14. Informations relatives au transport

**Information générale** : Le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport : - Par route RID/ADR - Par voie maritime OMI/IMDG - Par voie aérienne OACI/IATA

**14.1. Numéro ONU**

Non classé dangereuse aux transports des marchandises dangereuses

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Non classé dangereuse aux transports des marchandises dangereuses

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non classé dangereuse aux transports des marchandises dangereuses

**14.4. Groupe d'emballage**

Non classé dangereuse aux transports des marchandises dangereuses

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Non classé dangereuse aux transports des marchandises dangereuses

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non classé dangereuse aux transports des marchandises dangereuses

**14.7. Transport en vrac**

**conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non concerné

#### SECTION 15. Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations** : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**Regul./ EINECS** : Les composants principaux de cette préparation sont repris dans l'inventaire européen E.I.N.E.C.S. des substances.

**Autres** : Aucun(e).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée / information disponible

#### SECTION 16. Autres informations

**Liste des phrases R de la section 3** : R41 : Risque de lésions oculaires graves.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Liste des phrases H de la section 8** : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Origine des données utilisées** : Cette fiche de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par le fabricant.

Le contenu et le format de cette Fiche de Données de Sécurité sont conformes au règlement CE 1907/2006 et au règlement CE 453/2010

**DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de

**En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8
		Edition révisée N°: 2
		Date : 5 / 12 / 2011
		Remplace la fiche : 26 / 4 / 2011
<b>PHYSIOSTART</b>		<b>PHYSIOSTART</b>

bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

---

**Fin du document**

---

**En cas d'urgence : Orfila (INRS) : 01 45 42 59 59**